

Un bon et beau spectacle

Autor(en): **J.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **63 (1925)**

Heft 37

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-219749>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
l'Agence de publicité : Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ARMOIRIES COMMUNALES



Longirod, au district d'Aubonne, a adopté, en 1923, un écusson d'argent avec un mont vert surmonté de trois sapins de même couleur, allusion aux forêts de l'endroit, très fréquente dans les armoiries communales de notre

pays où presque chaque commune est propriétaire de forêts.



Vufflens-la-Ville au district de Cossonay, a un écusson divisé verticalement en deux moitiés; à gauche, une clef rouge sur un fond blanc, la poignée en bas; à droite, une épée blanche sur un champ rouge; une bande oblique bleue chargée d'un lion d'or, traverse l'écu de gauche à droite et de haut en bas.

Bien que le dessin de l'écusson soit un peu chargé, il constitue quand même un bel ensemble. Cet écusson rouge et blanc avec épée rappelle que Vufflens-la-Ville relevait au moyen-âge du couvent de Romainmotier. La bande bleue chargée du lion d'or rappelle les armes de la famille éteinte des Chabie, qui mit à Vufflens les fiefs du château de Cossonay. (Communications de M. le pasteur Candaux.)



Monnaz, du district de Morges, porte une croix de Saint André d'or sur un champ d'azur; dans les espaces laissés vides, entre les bras de la croix, figurent en haut et en bas une grappe d'or; à droite et à gauche, une étoile d'or aussi. Ce sont les armes de la famille Wuillermin auxquelles ont été ajoutées les deux grappes qui symbolisent la culture de la vigne. Les Wuillermin furent seigneurs de Monnaz au XVII^e siècle. Ces armes ont été adoptées en 1923.

On voit dans l'église de Chapelle un vitrail avec un écusson où l'église est vue de face, soit la façade étroite de l'entrée du bâtiment. Si nous donnons ici une église vue des deux côtés, c'est que les bons modèles héraldiques d'églises ou de chapelles les représentent de cette manière.



Lavigny, commune du district de Morges, a adopté en 1924 un écusson bleu avec un cep de vigne d'or, écusson qui se voit sur un sceau du XVIII^e siècle. Ce sont des armes *parlantes*, bien que le mot : *Lavigny* ne soit pas tiré du mot « vigne », mais bien du nom propre Lavinius, premier habitant de cette contrée.

On voit dans l'église de Chapelle un vitrail avec un écusson où l'église est vue de face, soit la façade étroite de l'entrée du bâtiment. Si nous donnons ici une église vue des deux côtés, c'est que les bons modèles héraldiques d'églises ou de chapelles les représentent de cette manière.

Les devoirs du parrain. — Le petit-fils du roi d'Angleterre, le jeune Georges Lascelles, qu'on baptisa le mois dernier, eut pour parrain un vieux général de 96 ans.

Le prêtre dit à celui-ci, conformément au rite : — Vous devez apprendre les prières à votre filleul et veiller à ce qu'il soit confirmé, le moment venu.

Or, la confirmation, en Angleterre, est donnée à l'âge de 16 ans.

Ce qui fait que « le moment venu », le parrain de Master Georges Lascelles aura près de cent douze années — si Dieu lui prête vie !



ONNA PARARDA PÈ LOZENA

À derraire demeindze, ein avai onna quetalâie de dzein pè clli Lozena. Lè z'homme, lè fenne, lè bouibo, lè vilhio, lè dzouveno, tot lo diabblio et son train, tant qu'âi sadze fenne, l'étant ein reintse, quemet dâi muton, lè z'autro devant lè z'on, lè z'on derraire lè z'autro. Et tot clli *peuple*, quemet desâi l'oncllio François, âovressâi dâi get quemet dâi clliére de tenotmobile.

Lè qu'assebin lâi avai dâo biau à vère. Pensâ vo vâi : l'étâi la *pararda dâi carabinié*. N'è pas de la bâva de modzon ! La pararda dâi carabinié ! Po dâo biau, l'étâi dâo biau et dâo galé, vâi ma fâi ! Et n'étâi pas trâo de dêliettâ sè pelion.

Ein avai dâi sordâ à cllia pararda. Et dâi tot crâno ! du lè tot vilhio âi petit fresi d'ora. Mâ ie parâit que lè dzouveno sont asse guierriè que l'âo père et l'è cein que fasâi plliési à vère. L'è dâi coo d'attaqge stausse. Po coumeinci l'ant dèfelâ dâi dragon à tsevu de lâi a ceint cinquante an, dâo temps dâi Bernois, âo bin de clliâo que l'allâvant l'âo promenâ pè l'ètrandzi po fère pouâire âi râi et âi z'emperu, de clliâo que l'avant piatâ su lè grante tserrière de France, pè Naples, pè lè z'Hollande, pè Berlin, pè Moscou (iô lè dzein vâillant dza rein et betâvant lo fu à l'âo vela), pè... pertot. Faillâi lè vère avoué l'âo tsapi d'hussâ, âo l'âo chako, l'âo tsausse bliiue ôo bliiantse, avoué dâi vi-reveint rodzo, dzauno et l'âo gamatse de matâre bliiantse ! Clliâo z'homme que l'avant dâo corâdzo tant qu'âo bet dâi z'onlyo. Clliâo coo se fasant tyâ petout que de veri la rita. Lâi avai on râi que desâi :

— Lè Suisse ! l'è cein dâi coo ! Na pas nôtrè sordâ qu'on l'âo baille dâi z'hhaillon quemet que sâi, quand l'ouâtant dzilâ on pêtâiru fotant ti lo camp !

Lè Suisse ! On canon l'âo fasâi pas mé que ma choqua. Sè fasant tyâ po onna pipâ de taba quand l'avant promet.

Aprî l'ant passâ lè sordâ de lâi a ceint an, clliâo de la révoluchon de trâ, et clliâo dâo Sonderbon ! Melebâogro, lè brâvo militéro !

Et pu lâi avai assebin dâi dzein de sorta : dâi monsu dâo Comitâ avoué dâi galéze pernette. Ein avai ion dè coôte mè que l'arâi tote voliu lè z'eimbransi, tant l'étant galéze et dzeintye ! Prâo su que clliâo monsu sè sarant recriâ : quemet de juste.

Et pu, du cein on a vu lè pèrcâut d'onnfelâie d'abbayî dâo payi, de Metrû, de Mâoden, lè Deindzerâo de Deindze, clliâo de Roprâ, d'Alîo, de pè Cossouné, de Lutry, dâo Man, Reinein, Voulicin, Mordze, Cressi, lè Breinnon de Breinle et tote lè z'autre avoué l'âo porte-drapeau qui sè tegniant asse râ que dâi cathédrale. Se on lè z'a pas vu, on pâo pas mourî, conteint.

Et pu, lè dragon, lè carabinié, lè calonnié,

lo lanstourme et lo génie. L'ein aré po tant qu'âo delon dâo djonno à vo contâ se voliâvo tot dere. Et que faliâi lè vère sè teni drâ et lè z'orohie bin ein pllièce. Mè su adî demândâ s'on avâi refé la pararda à la miné, se ti clliâo guierriè l'arant martsi asse drâ.

Credouble ! avoué dâi coo dinse, on pâo dre-mi tranquillo su sè duve djoûte de derrâi. Que nion ne vigne no z'anneci ! Quinte ètertevalâie reçaîdra clli que l'asseyerâi. Lè va-iô dza luttâ lè doû, lo carabinié de la pararda et l'attèvâre. Nôutron carabinié ne preindrâ rein que sè duve man que tindrâ dein sè catsette, Mâ ie derâi à l'ètrandzi :

— Avoué la quinta de mè man faut te fière ? La gautse ! L'è l'hèpetau por tè... La drâte ! L'è lo cemeterio. Ora châi !

Quin coo que clliâo carabinié... et quinte coraille ! Respect !

Marc à Louis.

POLITESSE

*Chez la fillette et ses parents.
Deux messieurs viennent en visite ;
Pour les traiter selon leurs rangs
Il faut qu'on les reçoive vite.*

*Mais les parents ne sont point prêts ;
On dit à la fillette tendre :
« Va d'abord... Nous irons après...
Toi, tâche de les faire attendre. »*

*Il s'agit de les amuser ;
Elle voudrait, certes, mais n'ose
Leur offrir son meilleur baiser,
Car, vraiment, c'est trop peu de chose.*

*Alors la fillette aux yeux doux,
Que nul obstacle ne rebute,
Dit : « Bonjour, Messieurs ! Voulez-vous
Que je vous fasse une culbute ? »*

Ch. Fuster.

UN BON ET BEAU SPECTACLE

NOUS avons assisté, dimanche, à Lausanne, à un spectacle vraiment impressionnant. Aussi bien les citoyens des deux sexes étaient-ils accourus en foule de tout le canton, nous ne dirons pas pour applaudir, car le peuple vaudois n'applaudit guère ; il concentre sa joie et son admiration. Croyez bien que celles-ci n'en sont pas moins sincères ni profondes. Sans doute, pour celui qui devrait être applaudi, acclamé, et qui est sensible à ces bruyants témoignages de satisfaction, cette attitude passive du spectateur n'est pas encourageante ; mais ici on y est habitué et l'on ne s'en formalise pas.

Nous avons vécu sous le régime austère, rigide de LL. EE. de Berne. Il nous en est resté quelque chose, qui a peine à se dissiper.

Des opinions, nous en avons, tout comme d'autres et nous savons les défendre. Mais il n'est pas aisé de nous les faire avouer. Ce n'est point la peur, certes, qui est cause de cette excessive discrétion. C'est bien plutôt cette réserve, aujourd'hui native, qui est un reste de notre longue sujétion.

Ça passera peu à peu, avec le temps, vous verrez, et nous ne nous reconnaitrons pas.

Mais, pour en revenir à dimanche, le cortège décidé à l'occasion du Centenaire des deux so-

ciétés de carabiniers, vaudoise et lausannoise, était de toute beauté. Une vraie leçon de patriotisme, car on ne pouvait rester indifférent à ce défilé, qui évoquait avec beaucoup d'originalité et de grâce les différentes phases de notre histoire. Et si les bravos n'ont pas éclaté, si les applaudissements n'ont pas crépité, nous savons qu'en silence bien des larmes ont coulé, expression de l'émotion très naturelle que suscitait cet impressionnant spectacle. Il faut dire qu'il était admirablement organisé : ordre parfait, sans accroc. On peut, sans réserve aucune, féliciter tout particulièrement MM. les majors Jaquillard et Cosandey, et M. le capitaine Brunner, chef de la police locale, qui avaient la direction de ce beau cortège. La foule a observé une admirable discipline.

Il est dommage, seulement, que la ville n'ait pas été mieux pavoisée. En perdrait-on l'habitude ? Espérons qu'il n'en est rien et que nous n'aurons pas trop à attendre le retour d'une manifestation semblable. J. M.

A PROPOS DE LA FÊTE DE LA VIGNE A SAINT-AUBIN

U'ON se figure toute une population se levant à l'appel d'un musicien, d'une librettiste, d'un metteur en scène, tous pris dans son sein, pour placer sous les yeux d'un public enthousiaste une œuvre surgie de son sol même, et vous aurez la Fête de la Vigne. Belle manifestation populaire que celle-là, où tout était harmonie : où la musique emprunte quelque chose aux molles ondulations du Jura neuchâtelois, où le texte s'allie à la simplicité de la ligne qui borde le lac, où le décor a pour côtés, les forêts qui dominent la Béroche et les collines fribourgeoises avec la vigne comme scène. Et cette vigne, nous la verrons tout le temps que durera la représentation, elle sera l'acteur, la figuration, l'objet de la pièce. C'est elle que l'on chante, elle qui évolue à travers les actes successifs de cette glorification du travail. A peine a-t-on le temps de donner une pensée aux anciens châtelains bérochaux, qu'elle vous prend, vous saisit par vos fibres intimes, se parant de sa beauté, s'ornant de pampres et de raisins, appelant vignolans, Coryphée, chanteurs, génies créateurs du printemps, soleil généreux, ne les abandonnant, n'abandonnant le public que lorsqu'elle a senti que l'unisson des âmes est réalisée. Alors, elle s'afface doucement et se confond dans un accord ultime avec la Patrie. Et c'est ça qui nous émeut.

Fêtes de la Béroche de septembre 1925, vous avez fait ce miracle de grouper, d'unir une population entière autour de la même idée : « Travail et Patrie ». Auteurs heureux : M. E. Lauber, Mme L. Chatelan-Roulet, régisseurs, acteurs, choristes, figurants bérochaux, vous avez procuré à plusieurs milliers de spectateurs-auditeurs deux heures de joie saine et bienfaisante. Ils vous en sont reconnaissants. J. C.

La Patrie Suisse. — C'est un merveilleux numéro, étonnamment varié et intéressant, abondamment illustré que celui du 26 août de la « Patrie Suisse », miroir fidèle de la vie nationale de notre pays ces dernières semaines. Le monument de Lucerne en orne la couverture. Les portraits de deux vaillants et fidèles serviteurs de la science historique, que la Suisse vient de perdre, le Dr Henri Villeumier professeur honoraire de l'Université de Lausanne et l'abbé François Ducrest, directeur de la Bibliothèque cantonale et président de la Société d'Histoire du canton de Fribourg; une artiste, Mme Mojen-Enz, peintre, et un jubilaire récemment fêté, le Dr Jules Combe, à Vallorbe, y font la partie de la biographie.

Les actualités y sont nombreuses et de premier plan. On y trouve une jolie vue de Weggis et un curieux groupe montrant, au travail, à Vallorbe, devant leur forge, trois générations de maréchaux-ferrants de la famille Estoppey; au total 34 illustrations, avec autant d'articles variés, instructifs et documentés avec soin, de façon à pouvoir en tout temps, être consultés avec fruit. R. R.

IL Y A CENT ANS

Le terme fixé pour le paiement de la cotisation pour les paregrèles ayant été prolongé d'une semaine, Messieurs les propriétaires en retard sont invités à profiter de ce délai pour s'acquitter au bureau de M. le receveur du district, afin de s'épargner l'augmentation de dépenses qui résulterait de la nécessité d'envoyer percevoir dans les maisons.

Perdu depuis l'Hôtel d'Angleterre à Montmeillan, passant par les moulins, un médaillon... (Où était l'hôtel d'Angleterre ? Il ne peut s'agir de celui d'Ouchy, appelé primitivement hôtel de l'Ancre.)

D'une galerie du No 15, Cité-derrrière, donnant du côté de Couvreloup, la bise a enlevé une jupe blanche en percale, qui a une poche. La rendre chez Favre.

Trouvé des cors de chasse ; on les rendra moyennant de justes indices, chez Moser, St-Etienne.

A la Bourdonnette, des fromages maigres bien fabriqués, à 9 ½ crutz la livre par pièce, qui pèse environ 30 livres.

Le chanteur Pezzotis, avec permission de l'autorité et protégé par la société de musique, donnera un concert vocal et instrumental à l'Hôtel-de-Ville. Billets chez Albertino, pl. de St-François.

On désire trouver un abonné pour le *Nouveliste vaudois*, on l'aurait le lendemain dans l'après-midi, et on pourrait le garder ; on serait accommodant pour le prix.

MM. les possesseurs du bateau à vapeur, le *Remorqueur*, sont prévenus par M. Doxat, qu'il y aura une assemblée générale le 7 septembre, à 4 heures de l'après-midi, chez M. Dupuis, notaire, Lausanne, rue du Pont.

La Régie des Postes et Messageries donne avis qu'à dater du 1er octobre prochain, il sera établi un courrier à char pour la vallée du Lacle-Joux, depuis Cossonay au Brassus, qui devra faire trois courses par semaine. Les personnes qui voudraient se faire inscrire pour ce service sont invitées à se présenter entre ci et le 15 de ce mois, au Bureau de la Régie.

Le cambrioleur indiscret. — Un pauvre diable comparaisait, ces jours derniers, devant le tribunal correctionnel. Il était accusé d'avoir « soustrait, pendant un démenagement, divers objets mobiliers à la demoiselle X..., artiste lyrique. »

Dès le début de l'audience, le président demande à la plaignante :

— Quel âge ?

— Vingt-neuf ans !

— Taratata, fait l'accusé qui se lève furieux, vous avez quarante et un ans depuis le mois dernier, n'induisez pas le tribunal en erreur.

Puis, avec compassion, se tournant vers le président :

— Excusez, mon président, mais je suis sûr de ce que je dis. Je lui ai volé son acte de naissance.

DU PRET DES LIVRES

S'OUS ce titre, le *Conteur Vaudois* a publié un article très intéressant et juste qui a rappelé à l'une de ses vieilles lectrices un souvenir de ses lointaines années. Elle s'était fait alors un plaisir d'écrire sur la première page des volumes lui appartenant les quatre vers suivants d'un poète inconnu :

« Chers livres, amis fidèles,
C'est à vous qu'on revient toujours :
Vos tendresses sont éternelles,
Fugitives sont vos amours ! »

— En lisant les réflexions du *Conteur* sur le prêt des livres, nous nous sommes souvenus également de cette parole d'un vieux paysan, aussi peu prêteur que la cigale d'ancienne mémoire : « Il y a deux choses qu'on ne doit jamais prêter : sa faulx et sa femme ! »

Ah ! cette dernière, telle que son image est restée dans nos souvenirs, qui eût pu trouver le courage de la lui emprunter pour autre chose que pour servir à éloigner les corbeaux d'un champ de froment nouvellement semé ? Quant au prêt des livres confiés aux amis et connaissances, car il est reconnu que, pour l'une comme

pour les autres les complaisants prêteurs s'exposent généralement à une perte, si légère soit-elle, en échange de leur confiante bonne volonté.

La différence est que, pour la faulx la perte est réparable, car lorsque l'emprunteur aura dit en la rapportant : « Oh ! pour sûr, elle ira aussi bien qu'avant : je lui ai redonné un bon petit coup ! (de marteau sur l'enclume) la faulx émoussée, dont le fil fraîchement acéré a été enlevé, peut être « battue » à nouveau ; et tout est dit ! Mais retrouver les feuillets égarés d'un livre, c'est une autre question ! nous en avons fait l'expérience désagréable en écoutant vaguement ces mots : « Oh ! vous pouvez être sûr que ce n'est pas moi ! ces feuillets manquaient déjà ! »

Nous écoutons « vaguement », parce qu'en même temps nous nous adressons cette question : « pourquoi nous séparer d'eux ? pourquoi laisser courir le monde à ces chers livres, amis fidèles qui reprennent leur place au foyer légitime avec des feuillets arrachés ou froissés, pitoyables ainsi que le pigeon de la fable regagnant son logis ? »

Oui, pourquoi ne pas tenir de près ces compagnons si chers à nos cœurs, les seuls qui, d'eux-mêmes ne se sépareraient jamais de nous ?

Pourquoi de notre propre main les placer dans des mains étrangères, en des mains où ils ne seront peut-être jamais aimés, appréciés et compris, ô chers livres, amis fidèles ! amis qui ne trompez jamais ?

Et pourtant, livres bien aimés, comme toutes choses en ce monde vous avez votre revers, car le poète inconnu finit de s'adresser à vous par ces derniers vers :

« O livres tant aimés ! ô précieux modèles,
Vous ne savez point l'art de feindre et de mentir.
Ce n'est point parmi vous qu'on voit des infidèles :
Ce que vous promettez vous savez le tenir !
Contre un sombre passé prêtez-moi donc des

larmes ;

Puisse-t-il de mon cœur être à jamais exclu !
Mais, hélas ! j'ai beau faire : il l'emporte et mes

larmes

Me suffoquent ! Je souffre et pleure — et ne lis

[plus ! »

C. R.

Pour compter un milliard. — Un journaliste d'Orient vient de faire un curieux calcul. Il a cherché combien de temps il faudrait pour compter un milliard en billets de 5 francs, et il est arrivé à ce résultat qu'il faudrait à peu près onze ans, en travaillant douze heures par jour et en comptant environ mille francs en trois minutes. Evidemment ce travail manquerait de variété ; pourtant, combien de gens accepteraient ce travail de douze heures pendant onze ans si le milliard, en fin de compte, devenait leur propriété.

Entre chasseurs. — Te voilà une fois de plus breidouille !

— Ne dis rien !... J'ai encore 20 francs dans ma poche... et c'est encore ouvert !...

Un ouvrier réfléchissant. — L'samedi soir... y a pas d'erreur, ça devrait durer tout l'temps.

Chez le juge. — Vous êtes accusé d'avoir voulu empoisonner votre belle-mère !

— Oh ! ça ! y a pas d'erreur ! j'ai simplement voulu essayer une recette contre les rats.

Entre amis. — Il n'y a pas à dire, mon vieux ; tu as rudement vieilli depuis ton mariage !

— Que veux-tu ?... c'est comme ça ! On sait bien que les années de « campagne » comptent double.

LE GATEAU GATE

M'ADAME Bornet déchira, en suivant le pointillé, le télégramme et lut :
« Comptez pas sur nous. Indisposés. Amitiés. Lafoy. »

— Comme c'est ennuyeux ! dit-elle. Je vous le demande. *Indisposés* : beau motif ! Moi qui avais tout préparé !

— Ces choses-là n'arrivent qu'à nous, dit M. Bornet.

Mme Bornet réfléchit :

— J'y songe : il y a un moyen de nous arranger. Les Nolot viennent demain. Le gâteau sera encore frais. Il servira.